

GAZELLE ET POTIRON

CADRE DE RÉFÉRENCE Pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance

Qu'entend-on par « **jeu actif** » ?

Le contexte d'apprentissage idéal pour le jeune enfant doit laisser une large place au jeu. Le jeu est plus qu'une source de plaisir ou de divertissement pour l'enfant, il permet le développement d'habiletés motrices, affectives, sociales, cognitives et langagières, nécessaires pour assurer un développement global et harmonieux des jeunes enfants. Par exemple, c'est en situation de jeu que l'enfant apprend à négocier avec ses pairs (à quoi jouer, qui peut jouer, quand commencer ou quand s'arrêter et les règles communes du jeu), à faire des compromis, à coopérer et à régler les conflits qui peuvent survenir.

Selon le programme éducatif Accueillir la petite enfance, du ministère de la Famille, grandir et se développer est une démarche essentiellement « active » dont l'enfant est le maître d'œuvre. On utilise également l'expression « apprentissage actif » pour signifier que c'est en agissant que l'enfant construit sa connaissance de lui-même, des autres et de son environnement.

Dans le présent cadre de référence, le terme « actif » se réfère au mouvement, au fait de bouger et d'être physiquement actif. Le jeu actif constitue ainsi toute activité ludique qui entraîne un mouvement chez l'enfant. Le jeu actif peut prendre diverses formes en sollicitant différentes parties du corps de l'enfant et selon des intensités variées.

Il est également possible, pour un service de garde, de permettre le mouvement et de l'intégrer dans le quotidien de l'enfant à l'occasion des activités usuelles ou de transition et au cours des déplacements. L'important est que l'enfant ressente du plaisir à bouger.